L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.
NOUVELLES-ORLEANS
MARDI, 21 JUIN 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE une femme pour faire le ménage 44 Bourbon. 21 juin—1f

ON demande. Une bonne domestique pour faire le ménage Bons gages. S'adresser No 32 rue Bourbon, chez Mme F. Kandes. 19 juin—19 21 23

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

L. S. Coleman vs P. Valentine.

Le même vs Johnson & Valentine.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — Nos 14 607 et 14,608—En vertu de deux ordres de Sort facias à moi adressés par l'Hon. Che. H. Lavilleboeuve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan, à la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Common, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16me jour de juillet 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du dit P. Valentine défendeur dans l'affaire No 14,607 et un des défendeurs dans l'affaire No 14,608 dans et pour la propriété décrite ci après, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses qui y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6 dans l'îlet borné par les rues Laurel, Dauphine, Annonciades et Deslisle, sur un plan de Hermain Kohl, daté le 3 mars 1846, et déposé comme plan No 97 dans le livre de plans de J. B. Mark, et connu et désigné sur ce plan de Hermain Kohl, daté le 3 mars 1846, et déposé comme plan No 97 dans le livre de plans de J. B. Mark, et connu et désigné sur ce plan sous le No 14.

Saisi par P. H. Valentine de Francisco Gonzales Fernandez Blanco d'après un acte passé par devant M. T. Ducros, not. public, le 29 mars 1883. Enregistré dans le livre 120—folio 81. Bureau des hypothèques.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Arthur Chinquemi Est. D. Henry vs W. C. Morrell.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 10,117—En vertu d'un Sort facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon cabinet, No 95 rue Royale, entre les Cours St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 25me jour de juin 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre Pianos—Six Violons—Un Banjo—Un lot d'Accordéons—Un compteur—Une vitrine—Une armoire et un stove et tuyaux. D'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
14 juin—14 21 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de M. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu et le final de l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 juin—21 25 30

Succession de Mme Madleon Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,950—Division D—A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu par Virginia Miller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 21 22

Succession de Mme Ellen F. Clohecy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alice J. Clohecy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 juin—19 23 28

Succession de Rudolphe Wenzel, jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29 945—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louise Wenzel, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

18 juin—18 22 28

Succession de Timothy McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,984—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, dativ. traiteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 juin—17 21 26

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 38 082—Division—Goudchaux Brothers et leurs créanciers.—Ordre est donné de la réunion des créanciers de Goudchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux & Emmanuel Goudchaux, convoquée et tenue par devant Frederick Adolph notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un sursis de leurs affaires, et que la dite réunion soit tenue par devant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de 3 A.M., le 21 juillet 1892, à 10 heures A.M., que F. B. Thomas, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite réunion comme agent et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes ventes ou transfert de crédit la part de personne et les biens de la dite Maison commerciale et des membres individuels soient par conséquent suspendus.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

14 juin—3f au 23 juil

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35 960—Division E—Charles F. Belden vs son créancier—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition

Il est ordonné que la cession des biens de la pétitionnaire Charles F. Belden soit et elle est acceptée pour le bénéfice des dites créanciers. Il est de plus ordonné que toutes procédures judiciales contre la personne ou les biens du dit Charles F. Belden soient suspendues; Il est de plus ordonné que toutes réunions des créanciers du dit Charles F. Belden soit convoquée et tenue, après avis légaux et notices conformément à la loi devant Frederick Adolph, notaire, en cette ville, le JEUDI, 30me jour de juin 1892, commençant à onze heures A.M., dans le but de nommer un syndic de votre la décharge de l'insolvable et toutes autres mesures qui pourraient être soumises à la dite réunion; il est de plus ordonné que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Ville-Orléans, 30 mai 1892.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

31 mai—3f au 30 juin

M. Schwartz & Co. et als vs. Holloway et Simpkins, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,211—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Virginia Miller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 juin—14 21 23

Succession de Mme Ellen F. Clohecy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alice J. Clohecy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 juin—19 23 28

Succession de Rudolphe Wenzel, jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29 945—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louise Wenzel, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

18 juin—18 22 28

Succession de Timothy McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,984—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, dativ. traiteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 juin—17 21 26

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 38 082—Division—Goudchaux Brothers et leurs créanciers.—Ordre est donné de la réunion des créanciers de Goudchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux & Emmanuel Goudchaux, convoquée et tenue par devant Frederick Adolph notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un sursis de leurs affaires, et que la dite réunion soit tenue par devant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de 3 A.M., le 21 juillet 1892, à 10 heures A.M., que F. B. Thomas, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite réunion comme agent et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes ventes ou transfert de crédit la part de personne et les biens de la dite Maison commerciale et des membres individuels soient par conséquent suspendus.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

14 juin—3f au 23 juil

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 JUIN—CLASSE No 245
Tirage de 4 heures P. M.

3	7	46	32	47	6	72	74	12	63	31	3 —

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les journaux journaux, se font en public et jour ouvrable dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature ce 20 juin 1892—4 heures P. M.

J. A. BOURSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

LA S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages du mois de mars simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu au public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de ...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de ...	30,000, ...		30,000
1 Lot de ...	10,000, ...		10,000
1 Lot de ...	5,000, ...		5,000
2 Lots de ...	2,500, ...		5,000
5 Lots de ...	1,000, ...		5,000
25 Lots de ...	300, ...		7,500
100 Lots de ...	200, ...		20,000
200 Lots de ...	100 ...		20,000
200 Lots de ...	60, ...		12,000
500 Lots de ...	40, ...		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit			$10,000
100 Lots de ... $60, ...			6,000
100 Lots de ... $40, ...			4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $99, soit			$19,980
999 Lots de $20, ...			19,980
3,434 Lots se montant à			$969,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois bénévolent à service de la mille à TOUTES les Loteries, nous sommes heureux de pouvoir informer les Compagnies d'Express pour répondre à son correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre venin, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs requièrent d'énormes commissions, que les schemers doivent y faire attention, et ne pas hésiter en instant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le chance du lot gagnant.

Ecrivez-moi pour tout renseignement que vous pouvez désirer.

Mandez-moi votre adresse et votre argent par Express, Mandat de Poste ou Lettre enregistrée, adressé à

J. A. BOURSEAU, Jr.
Nouvelle-Orléans, La.

Les Billets Entiers, Demi, Quarts, Dixièmes et Vingtièmes, au même prix.

Les Billets Entiers, Demi, Quarts, Dixièmes et Vingtièmes, au même prix.

Les Billets Entiers, Demi, Quarts, Dixièmes et Vingtièmes, au même prix.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff de Propriétés à Carrollton.

New South Building & Loan Association vs. Mme Clara Willenborg, femme de Frank Willenborg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,776—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de l'arrollton, dans cette paroisse, désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 52, borné par les rues C-mbronne, Cinquième, Madison et Claiborne, sur une esquisse divisant le dit lot en lots, annexée à un acte de vente de Maxime Soulat à Philip Schaefer, passé par devant C. C. Porter, un notaire public, daté le 29 mai 1850. Les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de cent vingt pi ds, entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Cambronne et Cinquième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

DRAC W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24mai—24 31 juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à deux mois de crédit de propriété de valeur numérotée sous le nom de Nos 269 de la rue du Camp.

Orleans Manufacturing Co. vs. T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 27,060.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles W. Drews, curateur de Thomas W. Bothick, adressé à Charles W. Drews, ancien shérif civil pour la paroisse d'Orléans, et par lui à moi transféré, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, compris dans la carré borné par les rues Carondelet, Baronne, Tulane Avenue, Tremé, maintenant Liberty, et Jonhson, maintenant Gasquet, et, Frank in, désignés par les numéros 9 et 10 du plan fait par C. A. Hédin, voyer de 6 le 5 avril 1857, déposé au Bureau de T. J. Beck, notaire. Le lot No 9 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la Franklin, entre les rues Commune et Jackson, et contient trente pieds de long. Le lot No 10 mesure 25 pieds trois pouces de profondeur sur la rue Jackson, et 31 pieds 6 pouces de long. Le lot No 2, 3 et 4, quatre-vingt-dix pieds trois pouces et sept lignes sur le côté opposé, vingt-neuf pieds quatre pouces et sept lignes de largeur dans le fond. Le lot No 4 mesure trente quatre pieds neuf pouces de face à la rue Commune entre Franklin et Tremé, quatre-vingt-douze pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la rue Jackson, et quatre-ving dix huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du côté opposé et quarante-six pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec 41 actions du fonds capital de la Banque de Citoyens, avec tout et tout attachées et alléchées sur les dites propriétés.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour parer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de quatre cent quatre-vingt-douze plus trois cent dollars, ($492) plus un intérêt par an à partir du 1er avril 1875 et un autre montant de huit cent soixante neuf piastres pour contribution en sus qu'accroissent les frais de vente, et de plus, de quatre des citoyens de la Louisiane avec 5 pour cent d'intérêt par an au, neuf après annuels de contribution de quatre vingt deux dollars, chacun chaque appel portant intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'appel, les appels étant le 1er décembre de chaque année à partir de 1881 à 1889 inclusivement et les frais et charges dans l'affaire et la vente et les frais d'Etat et de ville sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reliquat de la dette de quatre cent dix dollars pour les dites quarante-un actions, par encore diverses dites jetées à être appelées en vertu de la charte des lois relatives à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de vingt mille neuf cent cinquante deux dollars et cent trente centimes et les obligations et hypothèques d'un actionnaire de ladite Banque. Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 15 22 29—juil 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Second District.

Jacob Buchsenmeyer vs Antoine Briengue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,677—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 5 dans l'îlet No 15 sur le dit plan.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 6 dans l'îlet No 15 sur le dit plan.

Conditions—Comptant.

Ces actes de vente, aux frais des acquéreurs, parderant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 19 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages, No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 532 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des François, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,381.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 20 mai 1891, et signé le 18 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 juin 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 5 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 6 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

Conditions—Comptant.

Ces actes de vente, aux frais des acquéreurs, parderant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 19 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages, No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 532 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des François, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,381.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 20 mai 1891, et signé le 18 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 juin 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 5 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 6 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

Conditions—Comptant.

Ces actes de vente, aux frais des acquéreurs, parderant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 19 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julie, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité,

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 166 rue Commune—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 20 mai 1892, et signé le 18 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

Une certaine bâtisse en briques à trois étages, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonnelier, Bourbon, St Pierre et Royale, mesurant 24 pieds de façade sur Tonnelier, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et les privilèges de l'eau et le cours des fosses. Cette propriété est susceptible d'un revenu de $75 par mois.

Conditions—Comptant.

Ces actes de vente, aux frais des acquéreurs, parderant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 19 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages, No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 532 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des François, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,381.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 20 mai 1891, et signé le 18 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 juin 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 5 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 6 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

Conditions—Comptant.

Ces actes de vente, aux frais des acquéreurs, parderant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 19 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julie, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité,

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 166 rue Commune—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 20 mai 1892, et signé le 18 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 5 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 6 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

Conditions—Comptant.

Ces actes de vente, aux frais des acquéreurs, parderant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 19 25—juillet 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale dans le premier district,

No 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, entre Lafayette et Girod.

Propriété cottage en coin sud est des rue St-André et Liberté,

Et deux terrains rue Upper Line entre Camp et Magazine.

A l'encan. A crédit.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du et signé dans la susdite affaire, le 8 juin 1892 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° La bâtisse en briques à trois étages No 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, dans le Premier District, carré d'îlet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod sur terrain est désigné par le No 2 sur un plan de L. H. Pilié, daté du 11 février 1876, et mesurant 24 pieds 2 pouces de façade sur Peters; 24 pieds 3 pouces 3 lignes de façade rue Fulton, sur 117 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de séparation du terrain No 1; et 117 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté, le séparant du terrain No 3. Cette propriété est convenable pour toute exploitation commerciale.

2° La cottage en bois à un étage No 423 rue Liberté, dans le Quatrième District, carré d'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, St-André et Joséphine. La propriété se compose de deux terrains, désignés par les Nos 9 et 10. Ils se touchent et mesurent, chacun, 28 pieds 11 pouces de façade sur Liberté, sur 120 pieds 1 pouce de profondeur. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Liberté et St-André. Le cottage a six chambres, etc., et est situé dans un quartier bien amélioré, près de marchés, etc., et à proximité de plusieurs lignes de chemins de fer.

3° Les deux terrains dans le Sixième district, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Lyna et Upper Line, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan déposé en l'étude de Charles Stringer, ancien notaire en cette ville, en date du 15 août 1866 et renfermant ensemble huit lots terrain No 6 a 30 pieds 2 pouces, 5 lignes de façade rue Upper Line, sur 64 pieds de profondeur sur la ligne du côté; et 85 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'autre côté; 30 pieds de largeur à l'arrière.

Conditions de la vente.—Un tiers en plus comptant; le reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque sur l'immeuble vendu, au gré du vendeur et toutes les clauses usuelles de sûreté. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes et exigibles par l'année 1892, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente, au moment de la crise.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, parderant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 19 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages, No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 532 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des François, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,381.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 20 mai 1891, et signé le 18 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 juin 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 5 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Gravier, Tonnelier et Tonnelier, et désigné par le No 6 dans l'îlet No 15 sur le plan Gravier.

Conditions—Comptant